

014 - WRIGHTAM - 1022019 - 11H00

Sujet: [INTERNET] enquête publique parc éolien Mailhac s/Benaize

De : David Wrightam <david.wrightam@orange.fr>

Date : Mon, 11 Feb 2019 11:00:05 +0100

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

David Wrightam

16 Le Peu de la Tache
87160 Mailhac sur Benaize

Je ne veux pas des éoliennes dans le Bois de Bouéry

- Le bois de Bouéry est une forêt de feuillus riche en biodiversité qui doit être protégée. Toutes les associations environnementales sont opposées au projet. Le défrichement de la forêt modifiera les conditions dans la forêt, d'une augmentation de l'ensoleillement et d'une diminution de l'humidité, un autre microclimat s'installe sur la trouée et se répercute sur la forêt autour, modifiant l'abondance des espèces végétales et animales
-
- Les éoliennes dans les bois contribuent au réchauffement de la planète. Abattre les arbres réduit la quantité de dioxyde de carbone absorbée par le bois, les turbines ont besoin d'électricité pour maintenir le champ magnétique autour du solénoïde, produisant ainsi du dioxyde de carbone. La concentration de dioxyde de carbone au-dessus du bois est donc augmentée.
-
- Migration des grues. Les éoliennes, d'une hauteur de 180 m, seront situées perpendiculairement au couloir de migration des grues. Dans certaines conditions météorologiques, les grues volent à 150 m d'altitude, ce qui les expose à un risque de collision avec les pales.
-
- Tourisme. Les touristes viennent dans cette région pour profiter de la tranquillité de la campagne. Ce projet de parc éolien transformera cet environnement en un environnement bruyant et industriel, réduisant ainsi le nombre de touristes. Un tourisme vert et une zone industrielle d'éoliennes bruyantes qui tuent oiseaux et chauves-souris sont totalement incompatibles. Qui voudra se promener dans le bois de Bouéry ou visiter le Dolmen sous sept éoliennes?